



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/44/839

S/21004

5 décembre 1989

FRANCAIS

ORIGINAL : ESPAGNOL

ASSEMBLEE GENERALE

Quarante-quatrième session

Points 12, 72, 83, 115 et 141

de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION

SUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE

INTERNATIONALE

PREPARATIFS DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE

DE L'ASSEMBLEE GENERALE PREVUE POUR 1990

ELABORATION D'UN INSTRUMENT RELATIF AUX

DROITS DE L'HOMME FONDES SUR LA

SOLIDARITE

REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS

ENTRE ETATS

CONSEIL DE SECURITE

Quarante-quatrième année

Lettre datée du 4 décembre 1989, adressée au Secrétaire général  
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente  
du Panama auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer le texte de la déclaration faite par le Ministre des relations extérieures de la République du Panama, M. Leonardo Kam, à la dix-neuvième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Etats américains, qui s'est tenue à Washington, D. C., du 13 au 18 novembre 1989.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre des points 12, 72, 83, 115 et 141 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent adjoint,

Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Oscar CEVILLE

ANNEXE

Discours prononcé par le Ministre des relations extérieures du Panama à la dix-neuvième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Etats américains, le 16 novembre 1989

Le monde connaît des transformations rapides et profondes et se trouve confronté à des drames d'une importance cruciale et à de nouveaux défis. Il semblerait que de grands dangers se soient éloignés, mais cela permet en même temps de se rendre compte plus nettement de l'existence d'autres dangers plus graves et plus complexes, tels que les privations économiques dont souffre une grande partie de la population du globe. La paix et la sécurité internationales ne seront pleinement assurées que si elles se fondent sur un sentiment de justice et sur une coopération internationale authentique et non sur la domination de certaines nations par d'autres ou sur l'assujettissement de certains groupes sociaux par d'autres. La participation et l'intégration semblent être des concepts et des pratiques indispensables pour permettre à l'humanité d'aborder le troisième millénaire avec des possibilités de progrès et de stabilité.

Nous considérons comme un honneur d'avoir été présents en cette Assemblée générale lorsque le Canada a été admis à l'Organisation des Etats américains comme nouvel Etat membre et lorsque Belize y a été admis en tant qu'observateur permanent.

C'est là un reflet et une prise de conscience des temps nouveaux que nous vivons. Il nous appartient de surmonter au niveau régional les vieux schémas de domination et de réaliser en même temps l'intégration de toutes les nations du continent, sans distinction, discrimination ou condition d'aucune sorte. Cela contribuera de manière efficace à consolider la fonction principale de notre organisation en tant que forum de la coopération interaméricaine. L'existence et l'efficacité de l'OEA ne pourront être garanties que si cette organisation sert les intérêts du progrès et de la justice de tous ses membres et non les intérêts d'une minorité qui a prétendu l'utiliser à des fins d'hégémonie.

L'Amérique, qui est le continent de l'espoir, nous apparaît aujourd'hui davantage comme un continent où des sociétés vivent dans la peur et le désespoir. Il n'est plus possible, il n'est pas permis, il n'est même pas humain que sur tout le continent les dirigeants politiques refusent encore à prendre conscience, de façon ferme et active, non seulement des décisions qui sont nécessaires mais aussi des transformations profondes que le moment présent appelle dans toute la région.

Il faut trouver d'urgence un nouveau modèle de développement qui apporte une garantie d'amélioration économique et sociale et une richesse caractérisée par la participation et la distribution et non par la concentration du pouvoir économique entre les mains de quelques pays et de quelques groupes privilégiés. La concentration de ce pouvoir entre les mains de quelques-uns est une négation du droit du plus grand nombre à la vie et provoque des conflits sociaux et politiques qui en pratique laissent loin derrière eux les schémas idéologiques rigides de la démocratie formelle.

Pour prendre appui dans la société latino-américaine, la démocratie doit sans plus attendre orienter son action vers la satisfaction des besoins sociaux de nos peuples.

Il n'est pas possible à l'échelle internationale de continuer à se heurter à l'insensibilité des puissants devant le drame de l'inégalité économique que vit la région.

L'opulence ne doit pas justifier la toute puissance. Au contraire, elle doit ouvrir la voie à une coopération juste dans le cadre fraternel de la solidarité, ce qui peut se faire non par la coercition mais par le respect de l'autodétermination et de la dignité des Etats.

Le problème de la dette mérite de retenir spécialement l'attention de notre assemblée puisqu'il provoque une situation difficile où créanciers et débiteurs doivent assumer une responsabilité partagée, où les décisions ne doivent pas être prises unilatéralement mais doivent être adoptées sur la base du dialogue dans le cadre d'une synthèse globale de la réalité économique mondiale et régionale et non par la méthode étroite de la négociation bilatérale ou par la pratique sans scrupules du recouvrement usuraire. Il est impossible d'accepter que l'on prétende utiliser la dette à des fins immorales, comme un instrument de coercition visant à manipuler la volonté politique des Etats au mépris de leur indépendance et de leur dignité nationale.

A la veille de la célébration du cinq centième anniversaire de l'arrivée de Christophe Colomb en Amérique, notre contribution à cet événement si important consistera aussi à montrer la désolation, la pauvreté, l'analphabétisme, la malnutrition, le chômage, la dette, l'exploitation et les inégalités. Peut-être ce tableau douloureux sera-t-il le témoignage que présentera au monde la navrante vérité, à savoir qu'après si longtemps, on continue, par l'exploitation et la servitude sous les formes perfectionnées qu'elle prennent aujourd'hui, à vouloir spolier une grande partie de l'Amérique.

A la veille de la commémoration de la rencontre, il y a 500 ans, de l'Amérique et de l'Europe, le Panama lance un appel historique à la justice économique et à la liberté politique. L'Amérique ne veut pas continuer à être une terre de lamentations, où s'affrontent des philosophies politiques incapables de répondre à ses aspirations de rédemption intégrale; elle ne veut pas être un lieu de rêves et d'espoirs qui se poursuivent à l'infini sans jamais se réaliser. L'Amérique exige d'être aujourd'hui le théâtre de réalisations qui permettront d'atteindre les objectifs qu'envisageaient ses libérateurs.

Le problème que pose le trafic des stupéfiants est un exemple douloureux de ce qui se passe lorsque nous fondons notre action sur des situations conçues par des idéologues et que nous interprétons la réalité de façon simpliste, en fonction d'intérêts politiques égoïstes et transitoires. Pour conjurer un fléau dont les dimensions se font de plus en plus redoutables, nous devons faire preuve d'un réalisme sans faiblesse et de la volonté politique nécessaire pour s'attaquer à ses racines, à ses origines mêmes.

Il ne sert de rien de faire de grandes proclamations et de grands gestes qui visent uniquement à satisfaire des exigences locales et éphémères ou à cacher d'autres plaies dont l'organisme social est atteint, si le principal pays consommateur de drogues, qui est la source des capitaux corrupteurs, déclare que la volonté politique manque pour résoudre véritablement le problème, si bien que tous nos efforts sont mis en échec. Le Panama réaffirme son engagement moral envers cette cause dont le succès est essentiel pour la santé, la stabilité et le progrès de nos peuples; et sachez, Monsieur le Président, que nous agissons par attachement aux principes et non pour recevoir des louanges ou d'humiliantes marques de reconnaissance.

Il s'agit là d'une très grave préoccupation pour le Panama, parce que ce pays est précisément victime d'une escamotage de la vérité et parce qu'on a recours à des mensonges éhontés et qu'on invoque des responsabilités mensongères pour le priver de son statut de pays libre et souverain.

Nous avons pu constater récemment que la question de la souveraineté argentine sur les îles Malvinas se présentait à nouveau sous un jour positif dans le débat international. Nous nous félicitons du rapprochement entre le Royaume-Uni et la République argentine et nous espérons que le processus de décolonisation englobera ces territoires et que nous pourrons célébrer un jour prochain le retour intégral des Malvinas dans le patrimoine territorial de l'Argentine.

Comme il existe encore des vestiges coloniaux sur notre territoire et étant donné la solidarité que nous avons toujours manifestée envers tous les mouvements et actions visant à mettre fin à toute situation ou manifestation de colonialisme, mon pays a proposé que l'Assemblée générale de l'OEA prenne des mesures pour éliminer le colonialisme sur le continent américain avant la fin de ce siècle.

Nous espérons vivement que le climat de grandes transformations et de concessions importantes qui s'instaure dans le monde incitera les Boliviens et les Chiliens à faire preuve de générosité et à s'entendre pour trouver une solution fraternelle et juste qui permette à la Bolivie d'avoir accès à la mer.

Compte tenu de la situation mouvementée qui règne en Amérique centrale, nous constatons à nouveau que les Etats-Unis continuent malheureusement d'entraver l'application des accords politiques conclus par les dirigeants de la région, comme si les principaux intéressés, lorsqu'il s'agit de paix, n'étaient pas les peuples qui sont victimes de pertes en vies humaines et de destructions. Il ne peut y avoir de véritable démocratie dans un pays tant que le gouvernement d'un autre pays est partie délibérante et belligérante à ses processus politiques internes.

La démobilisation effective des contras, la non-ingérence étrangère dans le processus électoral nicaraguayen et la recherche sincère et rapide d'un règlement politique négocié du conflit en El Salvador qui connaît actuellement des moments tragiques, ne sont pas les seules conditions nécessaires pour que la région puisse se consacrer à la tâche essentielle qui consiste à assurer le progrès de chacun de ses peuples. Il est indispensable en outre que le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique apprenne une fois pour toutes à accepter l'existence de régimes sociaux ou politiques divers sur le continent américain, comme il l'a fait pour d'autres continents.

La situation des droits de l'homme est une question que nous devons examiner sérieusement, mais nous devons avant toute chose prendre conscience d'une tentative manifeste d'utiliser une si noble cause comme un instrument politique supplémentaire, dans le cadre de stratégies de domination.

Dans le cas du Panama, par exemple, il est extrêmement inquiétant de voir qu'un fait n'est jamais mentionné dans les déclarations relatives aux droits de l'homme, à savoir que la nation panaméenne est victime à l'heure actuelle d'une tentative de destruction de la part du gouvernement le plus puissant du continent, qui n'a pas reculé à cette occasion devant les manoeuvres les plus méprisables, les actes les plus illégaux et l'intervention la plus condamnable.

Alors que l'on tient compte de l'existence de circonstances atténuantes dans l'analyse de la situation des droits de l'homme dans d'autres pays, le fait que le Gouvernement des Etats-Unis commet des actes de guerre ouverts et dissimulés contre le Panama et maintient depuis deux ans et demi une situation d'hostilité permanente, de menace constante, d'ingérence scandaleuse et d'occupation illégale du territoire souverain de la République, n'apparaît jamais, Monsieur le Président, ni dans les documents, ni dans les débats, et il n'est nullement pris en considération.

Le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a réussi à fausser complètement la question des droits de l'homme; il utilise ces droits selon son bon plaisir pour attaquer les gouvernements qu'il ne considère pas comme étant de ses amis et il fait preuve d'ignorance complice lorsque celui qui les viole bénéficie de l'approbation officielle de Washington. C'est là un des grands défis que doit relever l'Organisation, et nous ne pouvons guère parler de son renforcement si nous permettons que cette question soit examinée dans un monde où la mystification triomphe.

C'est en étant pleinement conscient des difficultés et des problèmes que connaissent les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes que je tiens à exprimer la désapprobation de mon gouvernement au sujet de la décision du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique d'augmenter unilatéralement les droits de passage sur le canal de Panama, sans la participation ni l'accord des représentants panaméens au Conseil d'administration de la Commission du canal de Panama, principal organe responsable de la politique du Canal.

Les Panaméens considèrent le Canal comme un bien national, comme une partie de leur patrimoine à laquelle ils ne peuvent renoncer, mais nous ne pouvons en aucune manière dissocier cette conception des besoins d'autres pays. Nous avons droit à l'usufruit que l'on nous refuse aujourd'hui afin de perpétuer les privilèges coloniaux accordés aux employés des Etats-Unis d'Amérique du Canal et financés en grande partie par les pays latino-américains : les péages sont en effet fixés selon des critères tels que les pays utilisateurs versent des subventions en vue de l'exécution de décisions et d'activités unilatérales du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, n'ayant rien à voir avec le bon fonctionnement et l'entretien efficace du Canal.

Nous approfondirons et compléterons certaines de ces informations lorsque la Commission générale examinera la question du Panama, mais je voudrais me référer aux violations massives du droit international perpétrées par les Etats Unis d'Amérique contre le Panama; le but ultime que recherche ainsi ce pays est de remplacer le Gouvernement panaméen et d'instaurer un régime docile qui lui obéisse, en particulier pour ce qui est de son intention de prolonger sa présence militaire dans mon pays après le 31 décembre 1999, lorsque, conformément au Traité du canal de Panama, ses forces armées devront abandonner totalement et définitivement le territoire panaméen.

Avant de décrire le comportement du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, je voudrais donner lecture d'une partie très pertinente des traités en question qui, en des temps bien différents, ont été signés dans cette même salle, en présence de presque tous les dirigeants de la région. L'article II de l'Accord relatif à la mise en application de l'article IV du Traité du Canal, sous le titre suivant : "Principe de non-ingérence", prévoit que :

**"Les membres des forces et de l'élément civil, les personnes à leur charge et les entrepreneurs habilités par les Forces des Etats-Unis respecteront les lois de la République du Panama et s'abstiendront de toute activité incompatible avec l'esprit du présent Accord. En particulier, ils s'abstiendront de toute activité politique dans la République du Panama ainsi que de toute ingérence dans ses affaires intérieures.**

**Les Etats-Unis feront tout ce qui sera en leur pouvoir pour que les dispositions du présent article soient respectées."**

**Au cours des 29 derniers mois, le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a adopté une série de mesures qui dénotent un mépris total pour cette disposition et pour d'autres dispositions très claires des traités.**

**Permettez-moi, Monsieur le Président, de citer quelques-unes de ces mesures à titre d'information :**

**Maintenir en état de constante mobilisation ses troupes et éléments militaires sur le territoire panaméen, en dehors des zones de défense, dans un but d'intimidation et de provocation, en créant - par le survol en rase-mottes de la population civile et des installations militaires panaméennes par des avions de guerre, ainsi que par le passage de convois militaires sur les routes et dans des communautés panaméennes - une situation où les risques d'incidents armés sont très élevés. En outre, ne pas tenir compte des zones rendues au Panama, ne pas respecter les dispositions relatives aux organismes militaires mixtes, s'emparer de l'usine qui alimente en eau potable les villes de Panama et de Colón, détenir arbitrairement des dirigeants populaires et des autorités locales et militaires, faire irruption dans des locaux où siègent des tribunaux et en interdire l'accès, notamment aux magistrats, fermer à plusieurs reprises d'importantes voies de communication, notamment la route panaméricaine et la route qui traverse l'isthme, ce qui empêche les Panaméens de circuler librement, occuper provisoirement des terrains de jeu, des écoles, des hôpitaux et, plus récemment, un jardin botanique.**

Grace à la prudence et au sang froid manifestés par les forces de défense, qui ont su éviter tout affrontement dangereux, les soldats américains, qui passent leur temps à monter de toutes pièces des incidents les opposant entre eux pour ensuite accuser le Panama, ont été bien en peine de présenter la moindre preuve qui permette d'accuser les forces de défense d'actions hostiles dirigées contre la population civile, contre les installations ou contre l'armée américaine.

D'autre part, je tiens à signaler les violations suivantes, qui concernent le fonctionnement du Canal : tenue de réunions de la Commission du canal de Panama sans la participation des homologues panaméens; décision prise en l'absence des membres panaméens de la Commission du Canal d'augmenter les droits de passage sur le Canal; renvoi à une date indéfinie de la construction des ouvrages indispensables pour assurer le fonctionnement normal et efficace du Canal au cours des prochaines années; rétention des sommes dues au Panama pour l'utilisation du Canal; méconnaissance du droit des ouvriers panaméens employés par la Commission du Canal d'obtenir leur titularisation, des promotions et des améliorations des conditions de travail.

L'article 19 de notre Charte constitutive dispose ce qui suit : "Aucun Etat ne peut appliquer ou prendre des mesures coercitives de caractère économique et politique pour forcer la volonté souveraine d'un autre Etat et obtenir de celui-ci des avantages d'une nature quelconque."

En violation flagrante de cette disposition, les Etats-Unis ont déclenché une guerre économique contre la République du Panama, en décrétant entre autres les mesures suivantes : gel des avoirs de la Banque nationale du Panama à New York; interdiction faite aux entreprises américaines ayant leur siège au Panama de payer l'impôt au gouvernement national; saisie des biens de la compagnie nationale panaméenne de navigation aérienne; retenue de l'impôt sur le revenu pour les employés panaméens de la Commission du Canal; annulation du quota sucrier; refus d'accorder au Panama les avantages prévus par l'Initiative pour le bassin des Caraïbes; enfin, tout récemment, annonce de l'interdiction pour les bâtiments battant pavillon panaméen de relâcher dans les ports américains.

Non contents de geler les avoirs panaméens et d'orchestrer habilement des campagnes de rumeurs, les Etats-Unis s'en sont pris aux fondements même du système bancaire panaméen et ont provoqué un processus accéléré de destruction, qui n'épargne aucun secteur de l'économie.

Cette brutale agression économique aux effets dévastateurs a fait chuter de 25 % le produit intérieur brut et a fait reculer de 20 ans nos indicateurs économiques, provoquant ainsi l'appauvrissement de la nation panaméenne.

Comme autre cas de violation du droit international et de méconnaissance absolue de la souveraineté de la République du Panama dont se rendent coupables les Etats-Unis, on peut citer la prise de possession arbitraire de l'immeuble et des biens de l'ambassade du Panama à Washington.

A mesure qu'on s'approche de l'échéance du 31 décembre 1999, qui marquera la fin de la présence américaine au Panama en vertu des Traités Torrijos-Carter, les Etats-Unis ne vont pas manquer d'intensifier la politique de désinformation qu'ils mènent contre le Panama à l'extérieur, tout en entretenant dans le pays même une véritable guerre larvée.

Pour clore cette énumération de violations honteuses du droit international, je voudrais en citer une en particulier, qui sera perpétrée dans les prochains jours.

En vertu des Traités du Canal, à partir du 1er janvier 1990 l'Administrateur du Canal sera un citoyen panaméen proposé par la République du Panama. En application du processus légal panaméen, au mois de juin de cette année l'Assemblée législative de mon pays a désigné pour occuper ce poste si important M. Tomas Gabriel Altamirano Duque, dirigeant d'entreprise respecté et professionnel émérite. Or, le Gouvernement américain a déclaré publiquement qu'il n'accepterait pas le choix proposé par la République du Panama.

Ce fait, qui est en passe de se produire, constituera incontestablement une des violations les plus flagrantes des Traités, en même temps qu'il réduira à néant une des conquêtes les plus importantes du peuple panaméen.

Le Panama respecte et honore les principes et les normes énoncés dans la Charte de notre organisation régionale. Celle-ci constitue l'expression authentique du respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance des Etats membres.

Notre charte précise en termes exprès qu'aucune de ses dispositions n'autorise l'Organisation à intervenir dans les affaires relevant de la compétence interne des Etats membres; en effet, en agissant autrement, celle-ci se transformerait en un tribunal ou en un organisme d'ingérence permanente dans la vie quotidienne de chacune des républiques américaines.

La Charte consacre également notre engagement de promouvoir et de consolider la démocratie représentative, dans le respect du principe de la non-intervention. A cet égard, Panama tient à affirmer clairement sa vocation démocratique, qui ne doit pas s'entendre uniquement dans le sens classique et formel, mais qui se fonde sur une participation communautaire permanente.

L'intervention flagrante et réitérée des Etats-Unis dans le processus électoral qui vient de se dérouler au Panama a faussé l'exercice du droit du peuple panaméen à l'autodétermination et l'on sait que ces élections ont malheureusement dû être annulées, en application des dispositions constitutionnelles et légales du Panama.

La participation manifeste des Etats-Unis d'Amérique est attestée par des faits bien connus, illustrés dans les exemples suivants :

Les forces armées des Etats-Unis, par le biais d'émissions télévisées et de la revue "Tropic Times", et par l'intermédiaire de leur personnel militaire, en uniforme ou camouflé en civil, ont été d'actifs agents électoraux de la faction d'opposition, qui épouse les desseins particuliers de la Maison Blanche.



Toutes les voitures automobiles louées par les Etats-Unis ont été illégalement utilisées à des fins de désstabilisation et d'agitation politique.

Des sociétés américaines établies au Panama ont facilité l'utilisation d'appareils de reproduction, de photocopieurs, de postes de radio portatifs, récepteurs et émetteurs pour les besoins d'activités subversives.

Plusieurs semaines avant les élections, outre les fréquentes confiscations d'armes et d'explosifs, les autorités panaméennes ont découvert toute une gamme d'appareils destinés à intercepter les communications télévisées et radio, ainsi que des audio et vidéocassettes sur lesquelles étaient enregistrés des appels à l'émeute et à la subversion. Le principal responsable et exécutant de cette opération au Panama était un citoyen américain employé par le Gouvernement des Etats-Unis qui a reconnu sa culpabilité.

Peu de jours avant les élections, nouvelle preuve flagrante de l'intervention des Etats-Unis, on apprenait ici même aux Etats-Unis le versement de plus de 10 millions de dollars au parti de l'opposition qui avait des faveurs du Gouvernement américain et, pour comble, un mois avant la consultation électorale, le Président des Etats-Unis annonçait au monde que les élections panaméennes seraient entachées de fraude et que seule la victoire de l'opposition serait admise par son pays.

En outre, le Panama, tout comme le Nicaragua, a reçu la vaine promesse d'une aide substantielle pour le redressement de son économie détruite par les mercenaires et les agressions américaines, étant entendu évidemment que, si le Panama ne se conformait pas à la volonté des Etats-Unis, il devrait compter avec de nouvelles destructions. Cela revient à dire aux Panaméens : votez pour les candidats pro-américains ou attendez-vous à de nouvelles souffrances.

Pour montrer le profond respect qu'il porte à l'opinion et au jugement des autres gouvernements, tout en étant conscient de la manière dont ce jugement avait été défavorablement influencé, le Gouvernement panaméen a accepté de recevoir une mission spéciale de l'OEA qui avait offert son concours pour la recherche d'un accommodement permettant de surmonter les problèmes politiques internes qui ne relèvent pas de la compétence de l'Organisation.

Nous avons offert tous les services nécessaires et n'avons pour notre part épargné aucun effort pour aboutir à un accord qui ne menace ni notre indépendance, ni notre souveraineté. En fait, si la mission de l'OEA n'a pu parvenir à trouver de formule d'accord, cela tient au fait que le Gouvernement des Etats-Unis n'a cessé de mener une politique d'agression, de pressions et d'intimidation, voire de recourir ostensiblement à la menace au moment même où la mission se trouvait au Panama, et si telle n'est pas la vraie raison, alors c'est au Gouvernement des Etats-Unis qu'il faut la demander.

Nous remercions de nouveau les Ministres des affaires étrangères de l'Equateur, du Guatemala, de la Trinité-et-Tobago ainsi que le Secrétaire général des efforts qu'ils ont déployés au Panama. Ils peuvent témoigner amplement de la souplesse et de la volonté politique dont a fait preuve le Gouvernement dans la recherche d'une réconciliation entre Panaméens.

Malgré les efforts de la mission de l'OEA et l'esprit d'ouverture du Gouvernement, il n'a pas été possible de parvenir à une réconciliation nationale en raison notamment de l'intransigeance de l'opposition et de l'intervention de facteurs extérieurs.

Devant cette situation, pour éviter une vacance du pouvoir et une déstabilisation générale des institutions, le gouvernement national a promulgué par l'intermédiaire du Conseil d'Etat le décret No 1 du 31 août 1989 portant création, à compter du 1er septembre de l'année en cours, d'un gouvernement provisoire. Cet acte de survie de l'Etat de droit ne porte pas atteinte à la Constitution mais représente une décision politique de caractère provisoire qui fera l'objet d'un examen en mars 1990, en vue de déterminer si la situation permet d'organiser de nouvelles élections à l'abri de toute ingérence ou acte d'agression du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, principaux obstacles au déroulement normal du processus démocratique au Panama.

Au nom de mon gouvernement, je réaffirme ici son engagement officiel et solennel d'organiser des élections libres et régulières aussitôt que cessera l'agression des Etats-Unis contre le Panama et que seront créées les conditions favorables à une consultation électorale libre et authentique sans intervention, ingérences ni pressions extérieures. Les pays qui s'intéressent réellement à la démocratisation du Panama peuvent apporter une précieuse contribution à ce processus en demandant aux Etats-Unis de cesser leur agression contre le Panama. Dès que ces conditions seront réunies, il pourra y avoir des élections libres au Panama.

**Que l'on nous restitue nos fonds et notre mission diplomatique!**

**Que soient levées les sanctions économiques, financières et commerciales prises contre notre pays!**

**Que soient rétablis les accords et respectés les engagements internationaux pris non avec l'actuel gouvernement mais avec l'Etat panaméen!**

**Qu'il soit mis un point final aux manoeuvres et aux activités bellicistes des forces armées des Etats-Unis sur notre territoire!**

**Respectez les dispositions des Traités du Canal!**

**Cessez de vous immiscer dans nos affaires intérieures!**

**Que cesse la politique d'agression, de déstabilisation et de coups d'Etat des Etats-Unis à l'encontre de Panama!**

C'est alors que nous nous acheminerons vers des élections libres et démocratiques.

L'existence du gouvernement provisoire n'a pas entravé le développement démocratique de la société panaméenne. On note une participation active de toute la nation à travers les organisations populaires, les administrations locales,

municipales et provinciales, et par l'intermédiaire de l'Assemblée nationale des représentants des districts. En outre, il convient de noter que les partis politiques restent en place et agissent.

Plus récemment, le Gouvernement des Etats-Unis a fourni un exemple indubitable de sa volonté d'ingérence dans les affaires intérieures de Panama lorsque ses plus hautes personnalités ont ouvertement donné leur aval à la planification, à l'organisation, au soutien et à la conduite, le 3 octobre dernier, de la rébellion violente d'un groupe d'officiers des forces de défense, qui a été étouffée en quelques heures.

Si l'on voulait une autre preuve de l'interventionnisme et du mépris affiché pour l'Etat, les autorités et le peuple panaméens, elle a été fournie par la publication de l'accord passé entre les services des Etats-Unis aux fins d'enlever et d'assassiner le général Manuel Antonio Noriega, commandant en chef des forces de défense panaméennes. Des faits comme celui rapporté ici sont à n'en pas douter un sujet de préoccupation pour la communauté internationale car ils constituent une menace réelle pour tous les dirigeants latino-américains qui, parce qu'ils recherchent des voies différentes de celles que leur trace Washington ou veulent défendre la dignité de leur patrie, pourraient bien se retrouver victimes de la colère irrationnelle des dirigeants des Etats-Unis.

Depuis Los Angeles (Californie) nous parvient une information grave et alarmante pour les pays respectueux du droit international et épris de paix, qui confirme ce que je viens de dénoncer.

Le Los Angeles Times rapporte aujourd'hui que le gouvernement de M. Bush a, avec l'approbation secrète du Congrès, lancé une nouvelle opération secrète visant à déposer le commandant des forces de défense panaméennes, le général Manuel Antonio Noriega, en utilisant des moyens qui pourraient entraîner sa mort.

En vue de cette opération, on a autorisé la Central Intelligence Agency, la mystérieuse CIA, à dépenser 3 millions de dollars pour recruter des officiers, des mercenaires et des dissidents pour organiser et exécuter le coup d'Etat. Trois millions de dollars! C'est vraiment peu pour des traîtres et des valets!

Le Gouvernement des Etats-Unis a prévu la possibilité d'utiliser des troupes américaines dans le cadre de cette opération qui serait le cinquième attentat organisé contre la personne du général Noriega. Selon une source proche de l'opération, il faudrait s'emparer de lui mort ou vif.

J'en appelle à la conscience de l'Amérique en condamnant ce nouvel acte de terrorisme des Etats-Unis contre Panama, qui montre bien que ceux-ci ne renoncent pas à leur politique d'agression criminelle contre mon pays et continuent à se conduire en délinquants internationaux en utilisant pour cela les moyens les plus abjects et les plus vils, que le droit international réprouve.

Les gouvernements respectables ici représentés ne peuvent rester indifférents devant cet acte condamnable des Etats-Unis contre la République du Panama et contre l'intégrité de ses dirigeants.

Le déroulement des différentes étapes de ces actes accablants d'agression contre le Panama, comme celui que le front de démocratie démocratique dirigé par le Etats-Unis peuvent commettre en toute impunité toutes sortes d'attentats contre ce petit pays d'Amérique latine au détriment de la dignité du continent et en violation flagrante de nombreux principes et normes de la Charte de cette organisation.

Cette assemblée a été pour nous l'occasion de reconnaître que le renforcement de l'OEA repose essentiellement sur le strict respect et l'application sincère des principes de sa charte. Ce renforcement ne sera pas possible si l'on permet à un membre puissant de l'Organisation de violer systématiquement ses principes et d'attaquer impunément un autre Etat Membre.

Il est temps de mettre un terme aux violations de la Charte!

Les Traités du canal de Panama ont été signés dans le cadre de cette tribune en présence des présidents et chefs de gouvernement des Etats membres de notre organisation et qui sont témoins et garants de leur application intégrale. C'est pourquoi le Panama demande à l'Organisation des Etats américains, compte tenu de ce fait et conformément à sa charte, d'exiger des Etats-Unis qu'ils respectent scrupuleusement les Traités Torrijos-Carter et cessent leur agression contre la nation panaméenne. Agir autrement reviendrait à tolérer une grave atteinte à la dignité de l'Amérique latine, un affront inqualifiable à ses dirigeants et à s'associer aux diktats impérialistes.

Enfin, je voudrais rappeler devant les représentants des Etats de l'hémisphère qu'en dépit de l'agression dont il est victime, le Panama ne déviara pas d'un pouce de l'objectif national fondamental qu'il s'est fixé et qui consiste à faire aboutir le processus d'édification de l'Etat national panaméen et à parfaire l'indépendance nationale en menant à son terme le programme de décolonisation énoncé dans les Traités du canal de Panama de 1977. Il y va de notre intérêt national le plus précieux et fondamental et, en s'y employant, le peuple panaméen saura surmonter, sur le terrain où il sera amené à combattre, tous les obstacles qui lui seront imposés.

-----